KPMG SA
480 avenue du Prado
13008 Marseille

Association PROTIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022
Association PROTIS
31 Boulevard Joseph Vernet - 13008 MARSEILLE

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
480 avenue du Prado
13008 Marseille

Association PROTIS

31 Boulevard Joseph Vernet - 13008 MARSEILLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale des membres de l'association Protis,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Protis relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 11 mai 2023

KPMG SA

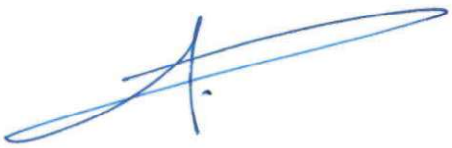

Pierre Gaultier

Associé

Bilan Actif

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2022 Brut	31/12/2022 Amort. et Dépréc.	31/12/2022 Net	31/12/2021 Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	5 474	5 474		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	200	200		
	Autres immobilisations corporelles	23 530	23 530		1 636
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	7 882		7 882	5 412
	TOTAL (I)	**37 087**	**29 205**	**7 882**	**7 048**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	186 520		186 520	248 382
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	9 672		9 672	7 012
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	347 303		347 303	282 638
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	8 149		8 149	8 417
	TOTAL (II)	**551 644**		**551 644**	**546 449**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	**588 731**	**29 205**	**559 526**	**553 497**

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an
(3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires	36 682	36 682
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	133 500	133 500
	Autres		
	Report à nouveau	5 003	(65 289)
	Excédent ou déficit de l'exercice	**3 837**	**70 292**
	Total des fonds propres (situation nette)	**179 022**	**175 185**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement		1 487
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		**1 487**
	Total des fonds propres	**179 022**	**176 672**
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques	104 904	75 948
	Provisions pour charges	66 377	56 337
	Total des provisions	**171 281**	**132 285**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 037	15 603
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	143 733	134 672
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance	47 453	94 265
	Total des dettes	**209 223**	**244 540**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**559 526**	**553 497**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	3 836,88	70 292,34
(1) Dont à moins d'un an	209 223	244 540
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	9	9
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	255 411	246 636
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	720 802	680 632
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	5 650	3 000
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	1 916	1 465
	Total des produits d'exploitation	**983 788**	**931 742**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	189 780	154 133
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	32 076	28 339
	Salaires et traitements	521 697	474 181
	Charges sociales	197 628	197 556
	Dotation aux amortissements et dépréciations	1 636	1 636
	Dotation aux provisions	10 040	498
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	1	3
	Total des charges d'exploitation	**952 859**	**856 346**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**30 929**	**75 396**

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		**30 929**	**75 396**
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 886	1 170
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**1 886**	**1 170**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		**1 886**	**1 170**
RESULTAT COURANT avant impôts		**32 815**	**76 566**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		38 552
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	20 000	5 000
	Total des produits exceptionnels	**20 000**	**43 552**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	48 956	49 818
	Total des charges exceptionnelles	**48 956**	**49 818**
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**(28 956)**	**(6 266)**
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	22	8
	TOTAL DES PRODUITS	**1 005 674**	**976 464**
	TOTAL DES CHARGES	**1 001 837**	**906 172**
EXCEDENT ou DEFICIT		**3 837**	**70 292**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Immobilisations

	Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virem t p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	5 474					5 474
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**5 474**					**5 474**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	200					200
	Instal., agencement, aménagement divers	3 125					3 125
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	20 405					20 405
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**23 731**					**23 731**
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A EIRE CEDES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	5 412		2 470			7 882
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**5 412**		**2 470**			**7 882**
	TOTAL	**34 617**		**2 470**			**37 087**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	5 474			5 474
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**5 474**			**5 474**
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	200			200
Autres instal., agencement, aménagement divers	3 125			3 125
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	18 769	1 636		20 405
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**22 094**	**1 636**		**23 731**
TOTAL	**27 569**	**1 636**		**29 205**

Provisions

	Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	56 337	10 040		66 377
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	75 948	48 956	20 000	104 904
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**132 285**	**58 996**	**20 000**	**171 281**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : legs ou donations				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL	**132 285**	**58 996**	**20 000**	**171 281**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	10 040	
	- financières		
	- exceptionnelles	48 956	20 000

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**	31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	7 882		7 882
Clients, usagers douteux ou litigieux			
Autres créances clients, usagers	186 520	186 520	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3	3	
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, entités affiliées			
Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	9 670	9 670	
Charges constatées d'avance	8 149	8 149	
TOTAL DES CREANCES	**212 223**	**204 341**	**7 882**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	18 037	18 037		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	56 664	56 664		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	52 785	52 785		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	34 284	34 284		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	47 453	47 453		
TOTAL DES DETTES	**209 223**	**209 223**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière, en l'occurence le plan comptable général fixé par les autorités des normes comptables en son règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, et dans le respect du principe l'image fidèle, de la comparabilité et de la continuité de l'activité, de la permanence des méthode, (PCG.art.121-1, art.121-2 et art.121-5) et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général. Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes annuels afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Changement de méthode comptable

Notre entité n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif.
Notre entité n'a constaté aucune correction d'erreur significative.

Le bilan de l'exercice présente un total de **559 526** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 005 674** euros et un total **charges** de **1 001 837** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **3 837** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base (PCG.art.121-3 et art.121-4) :

- régularité,
- sincérité,
- importance relative,
- prudence.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Options retenues dans le traitements des actifs dans le cadre du règlement ANC n° 2014-03 section 4 sous section 2, art.214-9.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes sont comptabilisés en charges.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les intérêts des capitaux empruntés pour financer un actif ne sont pas activés.

Les frais de développement sont comptabilisés en charges.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens et de la durée d'usage des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires et financiers. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La décomposition des immobilisations antérieures au 1er Janvier 2005 n'a pas trouvé à s'appliquer.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

* concessions et droits similaires	1 à 3 ans
* installations, agencements, aménagements sur constructions	10 ans
* matériel et outillage	3 à 5 ans
* installations, agencements, aménagements divers	10 ans
* matériel de transport	3 à 5 ans
* matériel de bureau et matériel informatique	3 à 5 ans
* mobilier	10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Subventions d'investissement

L'association a décidé d'appliquer les recommandations préconisées par la Compagnie nationale des commissaires aux comptes et le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables mentionnées dans le guide "Associations". Les quotes-parts des subventions d'investissements virées au résultat de l'exercice sont comptabilisées sur le compte 7571 "quotes-parts des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice ". Cette imputation permet de faire figurer en résultat d'exploitation les dotations d'amortissement et les quotes-parts de subventions d'investissements. Seules les quotes-parts de subventions d'investissement afférentes à des biens sortis en cours d'exercice figureront en résultat exceptionnel.

Engagements indemnités de départ à la retraite

Les indemnités de départ à la retraite sont évaluées à partir des effectifs réels de l'association à la fin de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté acquise à cette date et de l'ancienneté qui sera acquise à la date de départ en retraite. L'écart constaté entre l'engagement constaté à la date de clôture de l'exercice et à la date de départ en retraite est ensuite réparti sur le nombre d'année restant à courir et incrémenté sur le montant de l'engagement constaté à la date de clôture. Elles sont comptabilisées pour leurs montants bruts chargés et portées sur le compte "provisions pour pensions et obligations similaires" au passif du bilan. Leur calcul tient compte des accords conventionnels et du Code du travail.

Ce document contient une mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Annexe libre 2

Etat exprimé en **euros**

NATURE DE L'ACTIVITE

PROTIS est engagé depuis 1998, date de création de l'association, dans une démarche territoriale et globale de proximité afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des allocataires du RMI (de 1998 à 2008) puis du RSA depuis 2009.

Dans le cadre de la lutte contre toute forme d'exclusion, PROTIS met à la disposition de la population du secteur sud, un équipement collectif, favorisant l'accueil, l'information et le suivi des personnes en grande difficulté d'insertion sociale et notamment les allocataires de minimas sociaux.

Par son approche globale et par la connaissance partagée, ce lieu favorise l'expression des intentions et des aspirations du public et apporte des réponses positives et adaptées aux parcours d'insertion.

De plus, l'association est un lieu ressources en matière d'accès aux droits, de santé, de logement et de culture.

La mission de ce lieu est de réunir l'ensemble des partenaires de l'insertion dans la complémentarité des savoir-faire et des services proposés.

PROTIS est conventionné par le Conseil Général 13 en tant que Lieu d'accueil sur les 8e et 9e arrondissements de Marseille pour la contractualisation et le suivi des allocataires du RSA en file active.

Il s'agit d'accueillir et d'assurer le suivi et la contractualisation des bénéficiaires du RSA socle.

PROTIS a pour mission de contribuer au développement d'actions autour de la santé, l'accès aux droits, du logement, de l'emploi, de la culture et de la réinsertion sociale.Outre ce suivi individuel des personnes dans le cadre du Lieu d'Accueil, Protis propose également des actions collectives susceptibles de répondre aux besoins du public en termes de parcours social et professionnel.

L'association travaille également dans le secteur de l'accompagnement à l'emploi sur le territoire 4-8-9-10-11-12 depuis la création du dispositif POLE 13 en 1998 puis dans le cadre du DAE 13 et du DAIE depuis 2015, avec des objectifs de suivis trimestriels et de placements en termes d'insertion professionnels en emploi pérenne.

EVENEMENTS SIGNIFICATISFS DE L'EXERCICE

L'association a ouvert en novembre 2022 une antenne pour accueillir la plateforme mode de garde et l'accompagnement à l'emploi qui sont délocalisés du siège social.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le lieu d'accueil et l'accompagnement global tripartite font l'objet d'un appel à marché public qui devrait être acté au premier avril 2024. De plus le conflit en Ukraine laisse présager une augmentation de nos charges externes.

BENEVOLAT

L'association en raison de son activité n'a pas recours au bénévolat.

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	**31/12/2022**
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**8 149**
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	01/01/2023 31/01/2023	134	
LOCATION IMMOBILIERE	01/01/2023 28/02/2023	6 615	
CHARGES LOCATIVES	01/01/2023 28/02/2023	1 400	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**8 149**

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	**31/12/2022**
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			**47 453**
CG13 PMG	01/01/2023 30/06/2023	24 786	
VDM PMG	01/01/2023 30/09/2023	6 000	
ETAT PMG	01/01/2023 31/10/2023	16 667	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			**47 453**

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2022	31/12/2021
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
Total		

NEANT

Répartition par nature de charges	31/12/2022	31/12/2021
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**	31/12/2022
Total des Produits à recevoir	

NEANT

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2022
Total des Charges à payer		**102 187**
Dettes fiscales et sociales		**102 187**
CONGES PAYES A PAYER	*55 255*	
PRECARITE A PAYER	*491*	
CHARGES SOCIALES S/CONGES	*18 800*	
CHARGES SOCIALES S/PRECARITE	*119*	
CHARGES FISCALES S/CONGES	*2 901*	
CHARGES FISCALES S/PRECARITE	*31*	
ETAT CHARGES A PAYER	*24 590*	

Variation des Fonds Reportés

Etat exprimé en **euros**	Fonds reportés clôture 31/12/2021	Report	Utilisation	Fonds reportés clôture 31/12/2022
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
TOTAL				

N/A

Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en **euros**

	Fonds dédiés clôture 31/12/2021	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	
			Montant global	dont rembour-sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							

NEANT

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en **euros**	Fonds propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise	36 682				36 682
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	133 500				133 500
Autres réserves					
Report à nouveau	(65 289)		70 292		5 003
Excédent ou déficit de l'exercice	70 292	(70 292)	3 837		3 837
Situation nette	**175 185**		**74 129**		**179 022**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	1 487			1 487	
Provisions réglementées					
TOTAL	**176 672**		**74 129**	**1 487**	**179 022**

Legs, donations et assurances-vie

Etat exprimé en **euros**	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS		
Montant perçu au titre d'assurances-vie		
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9		
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total des produits		
CHARGES		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total des charges		
SOLDE		

N/A

Variation des Subventions d'Investissement

Etat exprimé en **euros**	Subventions à la clôture 31/12/2021	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2022
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	3 600			3 600
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	**3 600**			**3 600**
Quotes-parts virées au compte de résultat	2 113	1 487		3 600

Crédit-Bail

Etat exprimé en **euros**		**Terrains**	**Constructions**	**Matériels et outillages**	**Autres**	**31/12/2022**
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

NEANT

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en **euros**

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2022
		NEANT		
		TOTAL		

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en **euros** | **31/12/2022**

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

INFORMATION FOURNIE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 20 DE LA LOI N° 2006-586 DU 23 MAI 2006 RELATIVE AU VOLONTARIAT ASSOCIATIF ET A L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF, SUR LE MONTANT DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE VERSES AUX TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS, BENEVOLES OU SALARIES.

LES MEMBRES DU BUREAU DE L'ASSOCIATION NE SONT PAS REMUNERES, NOTAMMENT LE PRESIDENT, LE SECRETAIRE, ET LE TRESORIER. L'INFORMATION DU SEUL CADRE DE L'ASSOCIATION N'A PAS ETE FOURNIE EN RAISON D'UNE LECTURE DIRECTE DE CET ELEMENT.

Engagements financiers

Etat exprimé en **euros**	31/12/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

NEANT

Effectif moyen

	31/12/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	1	
	Professions intermédiaires		
	Employés	16	
	Ouvriers		
	TOTAL	17	

Sociétés Mères consolidant les comptes

31/12/2022

N/A

Filiales et participations

31/12/2022	Capitaux propres	quote part détenue en pour cent	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés			
1. Filiales (Plus de 50 %)			
2. Participations (10 à 50 %)			
B. Renseignements globaux			
1. Filiales non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			
2. Participations non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en **euros**		31/12/2022
Total des produits exceptionnels		**20 000**
Reprises sur provisions et transferts de charges		**20 000**
REPRISE PROV.RISQUE & CHARG.EX	*20 000*	
Total des charges exceptionnelles		**48 956**
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		**48 956**
PROVISION RISQUES EXCEPTIONNEL	*48 956*	
Résultat exceptionnel		**(28 956)**

Transferts de charges

Etat exprimé en **euros**	31/12/2022
TRANSFERT DE CHARGES DE FORMATION	5 650
TOTAL	**5 650**

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

ENGAGEMENT RETRAITE

AVENANT DE"L'ACCORD D'ENTREPRISE" DU 7 DECEMBRE 2005
APPLICATION DE "L'ACCORD D'ENTREPRISE"
METHODE DE CALCUL A COMPTER DU 01/01/2008
UN MOIS DE SALAIRE CHARGE PAR PERSONNE PRESENTE A LA FIN DE L'EXERCICE AYANT UN CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE INDETERMINEE COMBINE AU CODE DU TRAVAIL AVEC UN CALCUL AU TERME AVEC DOTATION DE L'ECART AU PRORATA DES ANNEES RESTANT A COURIR

AU 01/01/2022	
ENGAGEMENT CONSTATE	56.337 €
REPRIS SUR L'EXERCICE	
ENGAGEMENT REPRIS	0 €
DOTES SUR L'EXERCICE	
INDEMNITES RETRAITES CHARGES FISCALES ET SOCIALES	10.040 €
AU 31/12/2022	
ENGAGEMENT CONSTATE	66.377 €

LOCATION LONGUE DUREE

CONTRAT A1L67482 06/04/2022 - 30/09/2027 MATERIEL INFORMATIQUE

ENCOURS DES LOYERS RESTANT A FACTURER AU 31/12/2022	
A UN AN AU PLUS	9.178 €
A PLUS D'UN AN ET CINQ ANS AU PLUS	34.416 €

CONTRAT INDEXE

CONTRAT A1F40550 01/01/2020 - 30/06/2025 KYOCERA COPIEUR

ENCOURS DES LOYERS RESTANT A FACTURER AU 31/12/2022	
A UN AN AU PLUS	7.162 €
A PLUS D'UN AN ET CINQ ANS AU PLUS	10.743 €
A PLUS DE CINQ ANS	0 €

CONTRAT INDEXE

CONTRAT 257021900 01/04/2022 - 31/03/2027 LOGICIEL

ENCOURS DES LOYERS RESTANT A FACTURER AU 31/12/2022	
A UN AN AU PLUS	1.710 €
A PLUS D'UN AN ET CINQ ANS AU PLUS	5.558 €
A PLUS DE CINQ ANS	0 €

CONTRAT NON INDEXE

CONTRAT 1675630-00 01/01/2020 - 30/06/2025 TELEPHONIE SWAT TELECOM

ENCOURS DES LOYERS RESTANT A FACTURER AU 31/12/2022	
A UN AN AU PLUS	1.206 €
A PLUS D'UN AN ET CINQ ANS AU PLUS	0 €
A PLUS DE CINQ ANS	0 €

CONTRAT INDEXE

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

PROVISION POUR RISQUES

Cette ligne comptable a enregistré les sommes que le Conseil Général des Bouches du Rhône compte reprendre sur les subventions de fonctionnement du Lieu d'Accueil après examen des comptes annuels précédents.

* 2020	55.948 €
* 2021	48.956 €
AU 31/12/2022	
RISQUE CONSTATE ET ACTE PAR LE CG13	104.904 €